

**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région Lorraine**

AVIS N° 2007 – 18

<b>Date :</b> 06/11/07	<b>Objet :</b> Projet d'extension de la zone d'activité sur la moraine de Noiregoux	<b>Vote :</b> Défavorable à l'unanimité
------------------------	---	--

Ayant été saisi par la DIREN d'une demande d'avis relatif à l'intérêt scientifique et patrimonial de la moraine de Noiregoux menacée par un projet d'extension de ZAC, le CSRPN a examiné le projet lors de sa réunion du 6 novembre 2007.

Il estime que le projet actuel d'extension de la ZAC conduirait à une atteinte irréversible au patrimoine géologique régional, dans un site unique, reconnu d'intérêt international pour l'étude des changements climatiques au cours des périodes tardi- et postglaciaires.

Le CSRPN donne donc un avis totalement défavorable à la réalisation de cette extension sur ce site, car elle porterait gravement atteinte à un patrimoine unique et irremplaçable.

Le président du CSRPN :  
M. Serge MULLER

